

NOTES THERAPEUTIQUES

L'argyrol dans le traitement de l'urétrite blennorragique

Par de Sard (Presse médicale, 13 février 1909)

L'auteur recommande l'argyrol comme antiseptique de choix contre le gonocoque.

A la période de début de l'urétrite gonococcique il fait des lavages à 1 p. 100, ou l'injection à 10 p. 100 à garder 10 minutes dans le canal.

Au cours de la période aiguë, les lavages sont faits à 1 p. 200, avec cocaïne ou simplement urétraux, si la distension du canal est douloureuse; l'argyrol apaise d'ailleurs rapidement la douleur.

A la période de déclin, il convient de faire des injections à 10 p. 100 à conserver pendant 10 minutes.

Les prostatites ne contreindiquent pas les lavages, on y joint des séances de massage. Les épидидymites sont traitées par des frictions avec une pommade à l'argyrol à 15 p. 100, qui est analgésiante et hypothermisante.



Quelques réflexions à propos du traitement de la fièvre typhoïde

L'auteur recommande de nettoyer la bouche du malade avec un tampon d'ouate imbibé d'eau oxygénée neutre au quart, d'alterner toutes les vingt-quatre heures de lit pour aérer et rafraîchir le linge et d'administrer 1 gramme d'acétate de potasse par vingt-quatre heures dans un litre d'eau bouillie sucrée. En outre, le malade reçoit tous les deux jours 100 grammes de limonade lactique pour obtenir l'antisepsie du tube digestif, et on donne tous les jours un lavement à l'huile de ricin, glycérolisé ou simplement amidonné.

Dès que le pouls dépasse 100 pulsations, on fera toutes les six heures environ une injection d'huile camphrée, ergotine ou strychnine; on applique sur la région précordiale un sac de glace.

Dès qu'apparaissent des signes de congestion pulmonaire, on a recours au maillot humide et l'on prescrit :

Chlorhydrate d'ammoniaque	1 gramme.
Benzoate de soude	2 —
Julep gommeux	150 —

3 à 4 cuillerées à soupe par jour.

Pour combattre la fièvre on donne chez les ma-

lades vigoureux, des bains tièdes progressivement refroidis et chez les déprimés, les enfants et les vieillards, on utilise l'enveloppement humide. Comme antipyrétique on ne prescrit que le glycérophosphate de quinine. Dans les cas graves, on aura recours aux injections intra-veineuses de collargol ou à l'acès de fixation,

Par Ferreira (Journ. des praticiens, 27 février 1909.)—



La sérothérapie intensive dans le traitement des angines graves et des paralysies diphtériques

Les auteurs ont constaté, de janvier à octobre 1908, qu'un nombre assez considérable d'enfants ont succombé, soit à des accidents paralytiques soit à des syncopes survenues après la disparition des fausses membranes. Sur le conseil de Marfan on essaya, dans les angines graves, l'emploi systématique d'injections répétées, pendant la convalescence des malades, et sans attendre l'apparition de complications paralytiques. En outre, on éleva systématiquement les doses de sérum employées pendant la période aiguë de l'angine (40, 50 et 60 cc., plusieurs jours de suite). Les fausses membranes tombées, on continua tous les jours ou tous les deux jours, avec des doses de 10 à 20 cc. Du 1er novembre au 1er mars, sous l'influence de cette médication, la mortalité a été réduite à 9 et dans 18 cas d'accidents paralytiques, on n'observe aucune complication grave; dans 3 autres cas toutefois, les accidents furent très inquiétants.

On peut se demander si l'introduction de pareilles doses de sérum ne risque pas d'exercer des effets nocifs sur le rein; or, dans les cas où l'albuminurie a apparu au cours de la convalescence, elle n'a pas persisté.

En résumé le traitement sérothérapique intensif donne des résultats extrêmement favorables dans le traitement des angines graves: en ce qui concerne les paralysies, on peut émettre les mêmes conclusions; cependant l'action préventive absolue n'est pas réalisée.

Par Méry, Weill, Hallé et Parturier RLe Bulletin médical, 1er mai 1909.)—